

L'été est enfin arrivé, tout du moins au niveau du calendrier, car en ce qui concerne les conditions atmosphériques, elles ne sont encore pas au rendez-vous. Ce temps entraîne des complications et encore plus de travail pour nos viticulteurs et agriculteurs. Je leur souhaite beaucoup de courage.

Lors de mon précédent édit, j'ai évoqué les incivilités constatées dans notre village. Avec les riverains concernés, nous avons beaucoup sollicité les services de la gendarmerie pour leur demander d'intervenir régulièrement sur notre commune. Ce qu'ils ont entendu et mis en œuvre depuis plusieurs semaines. Je les remercie sincèrement car ils couvrent un vaste territoire et ont fort à faire. Suite à leurs interventions, les jeunes sont moins présents vers la salle des fêtes, mais ce sont déplacés sur le site des terrains de tennis où ils accomplissent des dégradations de matériels et laissent en piteux état les terrains. J'ai averti personnellement la brigade de gendarmerie. Ces jeunes ne sont pas tous de Chessy, et viennent de communes voisines ou parfois plus éloignées.

A propos du projet de vidéoprotection, nous avançons selon le planning prévisionnel. Lorsque vous allez prendre connaissance de cet édit, le choix du cabinet d'études sera réalisé. Les étapes suivantes seront la rédaction du cahier des charges, le lancement d'un appel d'offres, le choix d'un prestataire, les demandes de subventions et pour finir l'installation du système opérationnel. Notre volonté est que ce projet soit abouti fin avril 2025.

Le deuxième semestre 2024 va voir la suite ou l'aboutissement de deux projets d'aménagement. Le premier concerne l'embellissement de la place centrale, le permis d'aménager est prêt à être déposé, les travaux sont prévus au premier trimestre 2025. Le deuxième consiste à la création d'un rond-point au croisement de la rue des Ajoncs et de la rue Jacques Cœur. Ce rond-point facilitera la circulation et le retournement des cars de ramassage scolaire. Il sera aussi créé un abri bus et un réseau d'évacuation des eaux pluviales provenant de la rue des Ajoncs.

Nous avons été très heureux de constater le taux important de participation communale aux deux scrutins des élections législatives. Bravo pour cet exemple de citoyenneté.

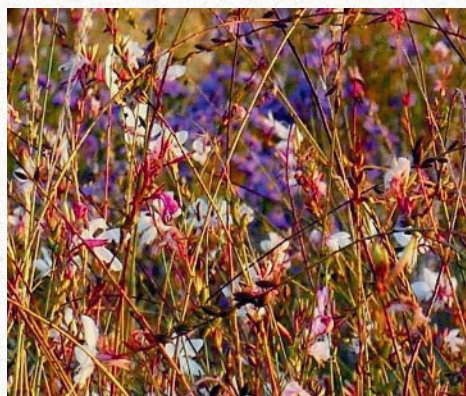
Je remercie tous les élus, toutes les associations, toutes et tous les bénévoles qui nous ont offert au deuxième trimestre de nombreux moments festifs de partage et de convivialité.

Je vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances si vous avez la chance de pouvoir en prendre.

Thierry Padilla, Maire



Chessy Infos



La mairie de Chessy vous souhaite un
BEL ÉTÉ 2024

Nuisances ... respectons-nous !

Vous pouvez générer des nuisances sonores en effectuant des travaux de bricolage, de jardinage, aux points propres en jetant les bouteilles qui se cassent dans le conteneur...

Pour respecter votre voisinage et le bien vivre ensemble, nous vous demandons de respecter les horaires de l'Arrêté Préfectoral :

Les jours de semaine : de 8h30 à 12h / 14h30 à 19h30.

Le samedi : de 10h à 12h / 15h à 19h.

Le dimanche : de 10h à 12h.

Affichage dans le village :

Pensez à enlever les affiches dès la fin de l'événement, voire le lendemain au plus tard.

DATES À RETENIR

**FORUM DES ASSOCIATIONS DE
CHESSY/CHÂTILLON :**

**Samedi 7/09 de 14h à 18h
Salle des Fêtes de Chessy**

RANDONNÉE DES VENDANGES

**Départ Dimanche 8/09 de 7h30 à 11h
Salle des Fêtes de Chessy**